

REGLEMENT DU TOURNOI DU T.C. PLAINCHAMP

DU 26/03/26 au 5/04/26

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Le tournoi se déroule sur 4 terrains intérieurs en Greenset et sur 4 terrains extérieurs en terre battue.
Si le juge arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club.

Les épreuves organisées sont :

Simples

Vétérans

3. La tenue de tennis est de rigueur.
4. Le juge arbitre a le droit de mettre un terme à la rencontre si l'un des joueurs a, d'un coup de raquette (ou autre), touché la paroi de la bulle ou tout autre équipement du club.
5. Tous les matches se disputent en deux sets gagnants avec tie break à 6/6 .
6. Les inscriptions sont réalisées via www.aft-hainaut.be. Les jours et heures de disponibilités doivent être complétées le plus précisément possible à l'inscription.
7. Pour toutes les catégories, les inscriptions seront clôturées le mardi 24/03 à 20h. Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites. La désinscription est acceptée jusqu'au lundi 20h la veille de la clôture.

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 25 mars.

8. Le juge-arbitre se réserve le droit de clôturer prématurément les inscriptions notamment lorsque le quota est atteint. Le juge arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits pour une catégorie et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes.
9. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire le mercredi 25/03 à partir de 20h sur www.aftnet.be et le confirmer via le site. Si le juge-arbitre doit téléphoner pour renseigner la 1^{ère} programmation, l'inscription sera majorée de 3€. Téléphone du juge arbitre : 0494/13.86.24.
10. Des matches peuvent être programmés dès le jeudi 26/03 en soirée. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié !

11. Il est obligatoire d'être disponible dès 9h le jour des finales et d'avoir des disponibilités suffisantes **les derniers vendredi et samedi**. Des disponibilités sont également demandées le premier week-end du tournoi.
12. Tout joueur doit être présent ¼ d'heure avant l'heure de son match. Les joueurs peuvent être amenés à jouer plus d'un match par jour.
13. Toute inscription est définitive, le montant de celle-ci reste dû même si le joueur ne se présente pas (WO excusé ou pas).

Le droit d'inscription, y compris les redevances A.F.T. et critérium, est fixé à 20€ pour le premier tour. Les balles (head Tour XT) seront fournies pour tous les matchs et le perdant du match repartira avec celles-ci.

14. La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les courts.
15. La remise des prix aura lieu après chaque finale.
16. L'inscription au tournoi implique l'adhésion sans réserve au présent règlement. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

JUGE ARBITRE : Mousty Nathalie

Approuvé par la F.R.B.T.

JUGES ARBITRES ADJOINTS :
Ronny Cordier.

Nicolas Hautem
Responsable AFT